

Conseil Municipal du 6 mai 2016

Présents : J-P.DELORD, M.CASSETTO, C.DEMARCY, Y.ROULLAUD, P.LESGOURGUES, V.BIBBEAU, G. CROS,
M.TRICOIRE, C.FREUND.

Absents et accusés : S.BENARD, C.CASTILLO

Séance ouverte à 18h05

Mr Jean-Charles SEGONSAC est présent et nous faisons les présentations.

1. Octroi d'une indemnité d'administration et de technicité IAT

Mr le maire explique le fait de délibérer pour l'octroi de cette IAT.

Montant : 154.76€

Délibération : Vote : Pour : Unanimité
 Contre : 0
 Abstention : 0

De plus le CM propose d'octroyer une IAT exceptionnelle pour Mr Bernard CROS

Montant : selon une côte entre 4 et 5.

Délibération : Vote : Pour: Unanimité
 Contre : 0
 Abstention : 0

2. Proposition d'attribuer une subvention exceptionnelle pour le GESPPE

Le montant est de 300€

DM : Décision modificative

Vote : Pour : Unanimité
 Contre : 0
 Abstention : 0

3. Débat compteur LINKY

La pétition remise en mairie le 14/04/2016 est représentée et relue par Mr le maire.

Claudine nous fait remonter son témoignage et retour. Elle a fait intervenir un agent pour réparer son compteur. Cet agent précise qu'il n'avait pas d'instruction pour le moment. Les installations débuteront en 2017 et sur Carcassonne et Narbonne (Sic).

Quid quant au compteur LINKY à la MNR?

C'est un bâtiment de type professionnel! Et pour le moment, ce compteur ne fait que compter et n'émet pas de données.

Nous sommes en accord avec notre précédente délibération et réaffirmons notre position devant un auditoire vide.

4. Questions diverses

La perceptrice nous écrit pour nous demander une modification de budget sans toutefois passer au vote ni remonter en sous-préfecture. Cf courrier

Cette façon de faire nous surprend.

Nous demanderons des précisions.

Conseil Municipal du 6 mai 2016

- Le restaurant "Les saveurs du terroir" nous demande un banc à côté de la piale du faubourg.
Nous acceptons.

- Lettre émanant du "Jardin de la Doux"

Lecture faite par Mr le maire : demande pour déballer un stand sur le parking côté école maternelle.

Nous acceptons.

- Lettre de la ComCom de Couiza

La communauté a pris de nouvelles compétences "Gestion et entretien des structures de santé".

Notre conseil doit délibérer.

Délibération :

Vote :	Pour :	Unanimité
	Contre :	0
	Abstention :	0

- JP DELORD et Philippe LESGOURGUES nous font un retour sur une réunion à la ComCom de Couiza concernant la règlementation de la publicité, le 19/04/2016.

La principale information est que tout est repoussé en octobre 2016.

- La Halle est en cours de montage.

- 2 devis ont été demandé pour la route des Gascous.

- La cellule de refroidissement est prête et réparée. La société fait des essais en début de semaine.

-le 4 /06/2016 : journée citoyenne et inauguration de la Halle.

La séance est levée à 19h35

Signé par le secrétaire de séance : Vincent BIBBEAU